

2/ TARIF TRANSPORT SCOLAIRE

Tarif selon quotient familial	Abonnement trimestre 1 enfant (commune)	Abonnement trimestre 2 enfants et + (commune)	Abonnement trimestre 1 enfant (hors commune)	Abonnement trimestre 2 enfants et + (hors commune)	Ticket occasionnel (par jour et par enfant)
Tranche 1 : QF < 6000 €	35 €	50 €	75 €	120 €	2.50 €
Tranche 2 : 6001 à 12000 €	50 €	70 €	95 €	160 €	
Tranche 3 : 12001 à 24000 €	60 €	85 €	135 €	240 €	
Tranche 4 : QF > 24000 €	70 €	100 €	150 €	270 €	

Vous pourrez consulter les circuits du transport scolaire sur le site de la commune : <http://www.prevessin-moens.fr/transports-scolaires>

COMMENT PAYER VOS FACTURES

Par internet : La première facture cantine-transport sera envoyée par courrier, celle-ci vous permettra d'avoir votre code parent et votre mot de passe pour le règlement en ligne sur le site <https://prevessin-moens.les-parents-services.com>.

Par chèque : envoi par courrier à la Mairie ou dépôt dans la boîte aux lettres de la mairie. Chèque à établir à l'ordre de Régie scolaire de Prévessin-Moëns.

En espèces (maximum 300€) : au service scolaire de la Mairie.